

# COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRANDANGOULEME

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 28 JUN 2018

Délibération  
n° 2018.06.279

Validation de l'avant-  
projet du parvis ouest  
du pôle d'échanges  
multimodal

**LE VINGT HUIT JUIN DEUX MILLE DIX HUIT à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **22 juin 2018**

**Secrétaire de séance** : Jean-Marc CHOISY

### Membres présents :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Xavier BONNEFONT, Laïd BOUAZZA, Patrick BOURGOIN, José BOUTTEMY, Catherine BREARD, Gérard BRUNETEAU, Gilbert CAMPO, Danielle CHAUVET, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Jean-Claude COURARI, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Denis DUROCHER, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Fabienne GODICHAUD, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Catherine PEREZ, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Jean-Philippe POUSSET, Bruno PROUX, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Mireille RIOU, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Pierre LEGER

### Ont donné pouvoir :

Anne-Marie BERNAZEAU à Fabienne GODICHAUD, Anne-Sophie BIDOIRE à Martine FRANCOIS-ROUGIER, André BONICHON à François NEBOUT, Jacky BOUCHAUD à Jean-François DAURE, Michel BUISSON à Christophe RAMBLIERE, Bernard DEVAUTOUR à Zahra SEMANE, Georges DUMET à Thierry MOTEAU, François ELIE à Patrick BOURGOIN, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Philippe VERGNAUD à Xavier BONNEFONT, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU à Laïd BOUAZZA, Vincent YOU à Jean-Philippe POUSSET

### Suppléant(s) :

Thierry HUREAU par Pierre LEGER

### Excusé(s) :

Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, Anne-Sophie BIDOIRE, André BONICHON, Jacky BOUCHAUD, Michel BUISSON, Bernard CONTAMINE, Françoise COUTANT, Bernard DEVAUTOUR, Georges DUMET, François ELIE, Michel GERMANEAU, Joël GUITTON, Philippe LAVAUD, Pascal MONIER, Eric SAVIN, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 JUIN 2018**

**DELIBERATION  
N° 2018.06.279**

MOBILITES

Rapporteur : Madame DE MAILLARD

**VALIDATION DE L'AVANT-PROJET DU PARVIS OUEST DU POLE D'ECHANGES MULTIMODAL**

Le programme du projet d'aménagement du pôle d'échanges multimodal (PEM) de la gare d'Angoulême comprenant la reconfiguration du parvis Est, la création d'une passerelle ferroviaire et celle d'un parvis à l'Ouest, a été validé le 17 octobre 2013 par la délibération n°256 du conseil communautaire.

Un premier Avant-Projet du parvis Ouest fut approuvé par délibération n°174 du 25 juin 2015, mais une modification du projet a dû intervenir du fait du décalage du projet passerelle, des précisions nécessaires au projet de parkings SNCF/EFFIA et des nouvelles contraintes d'accès au quai militaire émises début 2018 par la Défense Nationale.

Ce projet, versant Ouest du pôle d'échanges multimodal développé au pied de la gare, écrin de la médiathèque, a été élaboré dans la perspective de donner un nouvel accès (voirie et stationnement) à la gare LGV et de désengorger le parvis Est, tout en améliorant la qualité des espaces publics en prolongeant l'effet « jardin » de l'Alpha sur le parvis qui accueillera le pied de la passerelle.

La maîtrise d'œuvre du projet est assurée par la SPL Gama via le marché subséquent n°8 de l'accord-cadre pour des missions de maîtrise d'œuvre, d'études de faisabilité et de pilotage d'opération pour les études et la mise en œuvre de projets d'infrastructure et d'aménagement des espaces publics.

Le projet proposé par la maîtrise d'œuvre intègre ainsi :

- Un parvis piétonnier équipé d'un contrôle d'accès accessible aux véhicules de secours et véhicules militaires,
- Des espaces paysagers et plantations sur le parvis.
- Un arrêt de bus rue Leclerc Chauvin,
- Un abri vélo de 36 places,
- La création d'une zone 30 sur les carrefours à proximité du parvis rues Coulomb, Papin, Leclerc Chauvin,
- L'aménagement de 2 places de stationnement en bataille dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR).

Véritable articulation liant le quartier de l'Houmeau, ce parvis sera traité avec les mêmes principes d'aménagement que ceux définis pour l'aménagement des espaces publics de la gare.

Au stade Avant-Projet, le coût de ce projet est estimé à 1 697 445,23 € HT soit 2 036 934,27 € TTC.

Les travaux sont prévus de fin 2018 à septembre 2019.

Vu l'avis favorable de la commission finances responsabilités sociétales du 20 juin 2018,

**Je vous propose :**

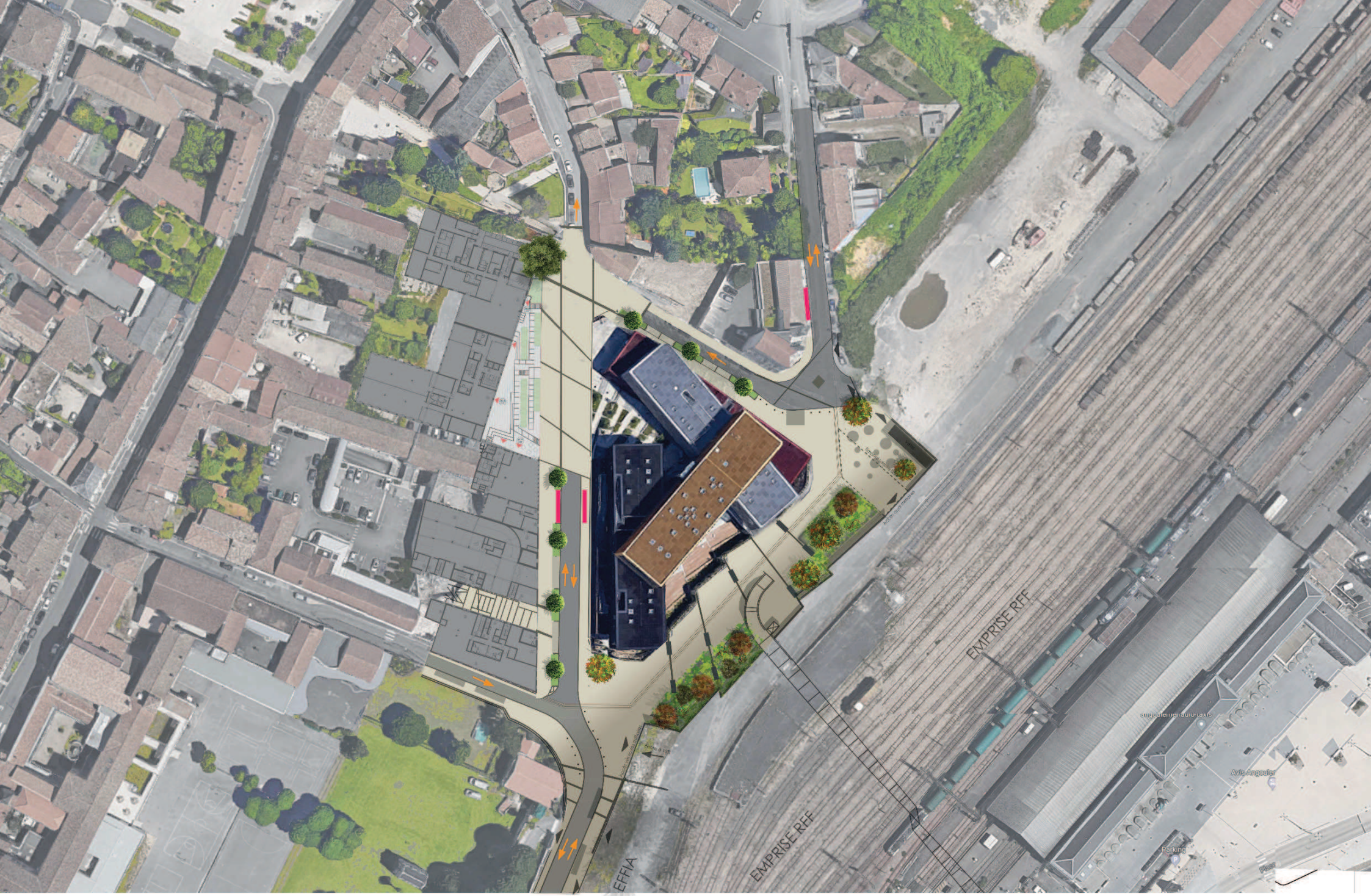
**D'APPROUVER** l'avant-projet du parvis Ouest tel que détaillé.

**D'APPROUVER** le coût du projet estimé à 1 697 445,23 € HT soit 2 036 934,27 € TTC.

**D'IMPUTER**, sans modification du montant de l'autorisation de programme, les dépenses sur le budget principal.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b>  <b>02 juillet 2018</b>	<b><u>Affiché le :</u></b>  <b>03 juillet 2018</b>



PLAN MASSE-AMENAGEMENT DU PARVIS DE LA MEDIATHEQUE  
Ech: 1/1000